

Un bras de fer judiciaire inédit pour les hôtels Salako Clipper Prao

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

28 janvier 2026



Dans une affaire aux fortes répercussions pour le patrimoine touristique et économique de la Guadeloupe, le sort des trois hôtels emblématiques de la Pointe de la Verdure au Gosier, Salako, Prao et Clipper (en photo ci-dessus) devrait être scellé d'ici une quinzaine de jours, le 16 février, par le tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre.

Cette vente contestée concerne une filiale de la Sem patrimoniale Région Guadeloupe, société publique créée par le conseil régional, dont la mission est de structurer le territoire via l'immobilier d'entreprise. Le Parquet, dans une intervention exceptionnelle, demande l'annulation de l'opération. Le ministère public a formé le 5 décembre 2025 une « tierce opposition » – un recours rare – contre l'ordonnance de jugement qui a validé la cession.

L'affaire concerne la liquidation de la Foncière des Caraïbes Guadeloupe, une filiale de la Sem patrimoniale Région Guadeloupe, placée en liquidation judiciaire le 11 octobre 2024. Un appel d'offres avait été lancé pour la cession de ses trois hôtels. Quatre propositions étaient parvenues avant la date limite du 3 octobre 2025. C'est lors de l'audience du tribunal mixte de commerce de Pointe-à-Pitre, le 6 octobre 2025, que le processus a pris une tournure surprenante.

Le 6 octobre, le juge-commissaire Jacky Noc a autorisé une surenchère orale à l'audience, après la clôture officielle des offres écrites. Les candidats ont été entendus séparément, par ordre alphabétique.

Ce mécanisme a placé Jacques Gaddarkhan (GJG Foncière) en première position, confirmant une offre de 6,5 millions d'euros. Patrick Vial-Collet (Karukera / Toubana Hôtel & Spa), intervenant après lui, a ensuite présenté une proposition de 6,6 millions d'euros.

Proximité et déontologie

La nature orale et séquentielle de cette procédure, dans un cadre judiciaire censé garantir l'égalité de traitement, a suscité l'incompréhension et la colère des concurrents évincés. Le groupe de Jacques Gaddarkhan a immédiatement fait appel, estimant que le principe fondamental d'égalité des chances entre les candidats avait été violé.

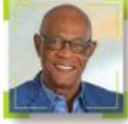
Le contexte nourrit les interrogations sur l'impartialité de la procédure : le repreneur désigné, Patrick Vial-Collet, et le juge-commissaire Jacky Noc ont figuré sur la même liste (« La CCI pour tous ») lors des élections consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie en 2021.

Elections Consulaires

27 octobre au 9 novembre 2021

La liste LA CCI POUR TOUS

Commerce Industrie Services

 MOUEZA Philibert Bricolage Les Abymes	 CHAULET Franck Tourisme Bouillante	 EVRIILLUS Edith Naturopathe Marie-Galante	 FADDOUL Badi Commerçant Pointe-à-Pitre	 LEVEILLE Christelle Location Auto Marie-Galante	 VENUTOLO Victor Prêt-à-porter Jarry - Baie-Mahault	 KOURRY Franck Commerçant Jarry-Baie-Mahault	
 CHABBAT Xavier Cuisiniste Jarry - Baie-Mahault	 MADI Anthony Prêt-à-porter Basse-Terre	 PELLECUYER François Commerçant Pointe-à-Pitre	 FAYEL Jacques Commerçant Jarry-Baie-Mahault	 MARILLAT Kleber Commerçant Moule	 DESPOINTES Martin Alimentation Les Abymes	 VIVIES Guillaume Matériaux de construction Petit-Bourg	
 BLANDIN Bruno Matériel électrique Jarry-Baie-Mahault	 ROCH-JABÈS Murielle Orthopédie Baie-Mahault	 VAITILINGON Camille BTP Jarry-Baie-Mahault	 APPATORE Kevin BTP Jarry-Baie-Mahault	 MOULIN Ary BTP Les Abymes	 DEBY Johan Travaux Publics Petit-Canal	 NOC Jacky Agroalimentaire Jarry-Baie-Mahault	
 TONTON Frédéric Marin-Pêcheur Désirade	 CLAVIER CASTETRAU Michel Industrie de la canne Grand-Bourg	 CALLARD Harry Industrie du rhum Basse-Terre	 LE METAYER Pascal Tourisme Basse-Terre	 LOUIS Christophe Ingénierie financière Jarry - Baie-Mahault	 ROMANOS Thierry Tourisme Le Gosier	 LESUEUR Denis Automobile Jarry-Baie-Mahault	
 ARNOUX David Location Auto Jarry-Baie-Mahault	 BOUCARD Christelle Ingénierie Entreprises Petit-Bourg	 ANSELME Laure Conseil aux Entreprises Trois-Rivières	 DOQUET Vanessa Transitaire Baie-Mahault	 LOUISOR Patrick Transport Trois Rivières	 SANCHEZ Karine Communication Jarry-Baie-Mahault	 LACOUR Frédéric Assurances Jarry-Baie-Mahault	
 SALLOOM Mickael Automobile Basse-Terre	 MARTIN François-Xavier Expert comptable Jarry-Baie-Mahault	 NAINAN Rudy Restauration Saint-François	 MORVAN Tony Nettoyage Industriel Les Abymes	 KOURRY ERIC Aviation Sainte-Anne	 ANDRE Myriam Nettoyage Industriel Baie-Mahault	 MONPIERRE Barbara Poste Banque Assurances Pointe-à-Pitre	
 SAINTE-LUCE Pierre Médecine Bouillante	 VIAL-COLLET Patrick Tourisme Sainte-Anne	Ensemble, Relevons Le Défi ! VOTEZ					

0690 34 46 87 www.laccipourtous.com

La liste « La CCI pour tous » aux élections de 2021, lien entre le juge-commissaire Jacky Noc et le repreneur Patrick Vial-Collet, dans l'affaire de la reprise au tribunal des hôtels Salako Clipper Prao.

Parmi tous les mandats à la Chambre de Commerce, celui de juge au

tribunal de commerce est souvent considéré comme le plus important. Dans les coulisses du monde économique, on murmure même que « *c'est là qu'on voit passer les bons dossiers* ». Cette proximité, dans un tel contexte, aurait pu amener le magistrat à se retirer du dossier si son impartialité pouvait sembler compromise.

L'audience sur le fond s'est tenue le 12 janvier dernier. La décision du 16 février dira si le tribunal donne raison au Parquet, et si la vente sera annulée et le dossier renvoyé aux offres initiales.

L'info n'a pas de prix, mais elle a un coût. Vous venez de lire un article en accès libre. Pour que perdure un journalisme de qualité, abonnez-vous ici ou, si vous préférez, faites un don ici.